

## **BROUILLON DE « POURQUOI MARIE ? » :**

### **Le Fils de l'Homme**

Pour que l'homme devienne fils de Dieu, le Verbe s'est, par l'Incarnation, fait « le Fils de l'Homme ». Or, à de nombreuses reprises, Jésus utilise cette formule pour se désigner lui-même. Et c'est là un second lieu où la présence de Marie dans le Nouveau Testament paraît souvent dissimulée aux yeux du lecteur se trouve dans la façon dont Jésus parle de lui-même. Jésus se décrit ainsi près de quatre-vingt fois comme étant « le Fils de l'homme ». On a souvent vu dans cette formule une reprise d'expressions figurant dans l'Ancien Testament, sans nécessairement relever ce que la formule employée par Jésus a de spécifique par rapport à ces dernières.

Dans la version grecque de l'Ancien Testament, dite des « Septante » et abrégée en « LXX », on trouve des expressions similaires à celle que Jésus applique à lui-même, sous les formes suivantes : *E uios anthropou* (Ps 8,5), « le fils d'homme » ; *uie anthropou* (Ez 2,1), « fils d'homme » ; *uios anthropou* (Dn 7,13), « un fils d'homme ». Le mot *uios*, en grec, signifie « fils » et le mot *anthropos*, « être humain ». Dans le Psaume, l'expression désigne l'être humain en général ; dans Ézéchiel, elle désigne le prophète auquel Dieu s'adresse ; dans Daniel, elle suit une préposition comparative et sert à décrire une vision qu'a le prophète, lequel voit apparaître « comme un fils d'homme ».

Là où le français moderne tend à confondre deux sens différents dans l'emploi du terme « homme », le grec, tout comme l'allemand moderne, distingue. En français, le mot « homme » désigne aussi bien l'être humain en général (« l'homme a peuplé l'Amérique à partir du détroit de

Behring ») que l'être humain de sexe masculin (« parfum pour homme »). En grec, la première acception est rendue par *anthropos*, dont dérive le mot « anthropologie », la science qui étudie l'être humain en général, alors que la seconde acception est rendue par *andros*, par opposition à *gyne*, la femme. Cela se retrouve dans le mot « androgyne », qui désigne un être humain possédant à la fois des traits féminins et des traits masculins. En allemand, on a les termes « Mensch », être humain en général ; « Frau », être humain de sexe féminin ; et « Mann », être humain de sexe masculin. En français, il existe le substantif « humain », mais l'humain désigne l'ensemble des caractéristiques de l'être humain en général plutôt qu'une personne particulière indépendamment de son sexe. Des tentatives visant à faire admettre cette dernière acception sont en cours. Quoiqu'il en soit, la traduction française la plus littérale et correcte du mot grec *anthropos* demeure « être humain ».

Là où les bibles en français ont l'expression « fils d'homme », il faudrait donc avoir « fils d'être humain ». En Ps 8,5, il faudrait traduire « le fils d'être humain » ; en Ez 2,1, « fils d'être humain » ; et en Dn 7,13, « un fils d'être humain ». De même, dans le cas de l'expression que Jésus applique à lui-même, il faudrait lire « le fils de l'être humain ». Dans chacun de ces cas, le fait que le terme *anthropos* soit précédé du mot *uios* relève d'une façon de s'exprimer particulière à l'hébreu, autrement dit d'un hébraïsme. L'hébreu utilise volontiers l'image de la filiation pour signifier l'appartenance à un collectif. Ainsi, un fils d'Israël est un israélite ; une fille de Jérusalem est une habitante de Jérusalem. Un « fils d'être humain » désigne un membre de la race humaine, un être humain. Cependant, l'hébreu, de même que le grec biblique, connaît l'usage du mot *adam*, en hébreu, ou *anthropos*, grec, sans qu'il soit précédé du mot « fils ». C'est, par exemple, le cas en Nb 19,14 où on a *adam*, « être humain » en hébreu, ainsi que *anthropos*, « être humain » en grec. Si les expressions « être humain » et « fils d'être humain » désignent ainsi la

même réalité, elles ne sont toutefois pas identiques. Il ne s'agit pas d'une simple équivalence, ainsi que l'indique l'expression « ton serviteur, le fils de ta servante » en Ps 116,16, par exemple.

La formule longue ajoute l'idée selon laquelle, l'appartenance à un collectif se réalise au moyen d'une filiation. La formule longue insiste sur cette idée, vu que celle-ci est absente de la formule courte. Elle souligne en outre le fait que l'être humain est relationnel, ainsi que le met en évidence Gn 2,18 (« il n'est pas bon que l'homme – *anthropon* – soit seul ») : il se définit ou se présente par rapport à quelqu'un d'autre. Réduire la formule « fils d'être humain » à un simple équivalent hébraïque de « être humain », c'est alors négliger l'apport de la métaphore, c'est oublier la contribution de l'image à la signification de la formule. En reprenant telle qu'elle la formule longue, la traduction grecque de la Septante et, plus tard, le Nouveau Testament, ont voulu conserver l'apport de la métaphore, à savoir que Jésus est un être relationnel dont l'humanité se définit par la filiation. La filiation est la relation première qui le pose en tant qu'être humain. De là, il découle que, dans le cas de Jésus, cette filiation ne le rattache qu'à un seul autre être humain, en l'occurrence, Marie, sa mère, vu que Jésus n'a pas de père biologique humain, au point qu'il est permis de penser que la ressemblance physique existant entre le fils Jésus et sa mère Marie devait être à nulle autre pareille. Qui voyait le fils, voyait la mère. Chaque fois que Jésus parle alors de lui comme étant « le Fils de l'être humain », il y a allusion à cet être humain précis qu'est sa mère. Cela fait environ quatre-vingt références supplémentaires à Marie par rapport à celles qu'on a l'habitude de voir dans le Nouveau Testament.

De fait, la formule que Jésus applique à soi-même se distingue de toutes les autres qui, composées de *uios* (fils) et *anthropos* (être humain), se trouvent dans la Septante dans la mesure où elle est la seule à contenir un double article défini : Jésus se présente en effet comme « le fils

de l'être humain » et pas comme « fils d'être humain », « un fils d'être humain », ni « le fils d'être humain ». Face à ces différences, on peut se contenter de conclure qu'elles n'ont aucune pertinence et que, quel que soit l'article employé, les formules sont parfaitement équivalentes quant au sens. Il s'agirait de synonymes parfaits. On est cependant en droit d'accorder de l'importance aux articles définis. Même s'ils n'ont pas exactement l'équivalent de leur valeur en français moderne par exemple, elle en est proche. Tout comme l'article défini n'est pas à confondre avec l'article indéfini, la présence de l'article défini n'équivaut pas à son absence.

Une des fonctions du second article défini figurant dans l'expression « le Fils de l'être humain » est de faire du substantif qu'il détermine une entité précise ou particulière, à l'exclusion de toute autre. La formule « fils de » est alors suivie de la référence à un être déterminé, comme c'est le cas dans l'expression « ta servante » ou lorsque l'être en question est identifié par un nom propre tel qu'on le rencontre dans les expressions « Fils de Dieu » ou « fils de Joseph ». Dans toutes ces formules, la relation entre le « fils » et l'être déterminé indique une parenté « de sang », sans qu'il n'y ait identification entre le fils et l'être déterminé puisqu'il s'agit de deux personnes distinctes. La formule à double article défini « le fils de l'être humain » n'est donc pas à comprendre comme l'équivalent de « être humain », ce qui supposerait une pure identification entre « fils » et « être humain ». L'article défini pose « l'être humain » comme faisant référence à quelqu'un qui est distinct du « fils », même si la filiation d'appartenance exprimée par la formule « le fils de l'être humain » pose le « fils » dans un lien ou une relation où la qualité de « l'être humain » définit également le « fils ».

Dans la formule que Jésus applique à soi-même et qui comporte deux articles définis, lesquels déterminent aussi bien *uios*, « fils », que *anthropos*, « être humain », on a tout d'abord « le fils »,

qui est suivi lui-même d'un second déterminant « de l'être humain ». Cela pourrait laisser entendre que son statut de fils est unique par rapport à Marie, seul être humain dont il soit l'enfant, surtout si on met cela en lien avec le prologue de l'évangile de Jean, en Jn 1,18, qui affirme que ce qui caractérise le verbe fait chair est d'être *monogenos*, c'est-à-dire « unique engendré ». Dans cette perspective, Jésus apparaît, de par l'emploi de l'article défini, comme *le* fils par excellence à la différence d'autres. La filiation qui fait de lui un membre du genre est particulière ; elle a quelque chose d'unique tant en quantité, qu'en qualité. Étant *le* fils par excellence, Jésus est membre par excellence, à nul autre pareil, du genre humain.

Vu la double nature de Jésus, divine et humaine, il est courant de voir en lui la pleine révélation non seulement de Dieu, mais aussi de l'être humain. La révélation de l'être humain renvoie au projet de Dieu sur l'humanité telle qu'on la découvre en Adam et Ève au moment où ils furent créés. Dieu les avait placés dans le jardin où Il pouvait les rencontrer « à la brise du soir » (Gn 2,8). Toutefois, en rejetant la volonté divine, Adam et Ève ont brisé l'harmonie que Dieu avait voulue entre lui et eux. Le péché, aussi bien originel que personnel, peut donc être considéré comme une rupture de l'harmonie entre Dieu et l'être humain, induite par ce dernier. Cette rupture n'est pas sans conséquence sur la nature humaine : elle l'atrophie. Le péché n'est pas inscrit dans la nature humaine, il n'en fait pas partie. Au contraire, il la défigure car il est tout ce qui s'oppose à Dieu. Or, l'être humain a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn 1,27). Autrement dit, plus l'être humain pèche, moins il est humain. Moins il pèche, plus il est humain. Si Jésus est alors la révélation de l'être humain parfait et qu'il appartient au genre en vertu d'une filiation unique, il est réellement « *le* fil de l'être humain ».

C'est là une des significations que l'on peut attribuer ensuite au second article défini figurant dans cette formule. L'être humain dont Jésus est le fils, ne pouvant donc, concrètement, être que sa mère, Marie, Jésus est pleine révélation de la nature humaine parce qu'il est fils de Marie. De là, il est possible de conclure que Marie, par un effet de la grâce, est quelqu'un qui vit en harmonie avec la volonté de Dieu. Il est permis de voir dans la salutation adressée par l'ange Gabriel à Marie en Lc 1,28, « *chaire kecharitomene* » une référence à la grâce en question. Le premier mot est un impératif du verbe *chairo*, « se réjouir », mais qui est aussi susceptible de faire simplement office de formule de salutation ; *chaire* peut alors être rendu soit par « réjouis-toi ! », soit par « salut ! ». Une telle salutation est habituellement suivie du nom de la personne à qui elle s'adresse. Ici, toutefois, à la place du nom « Marie » on trouve le mot *kecharitomene*. Il s'agit d'un participe parfait passif féminin du verbe *charitoo*, qui signifie « causer ou produire une grâce – *charis*, en grec, de la même étymologie que le verbe *charitoo* –, une faveur ». Le temps du parfait se réfère à une action produite dans le passé dont perdure au présent. Il faut enfin savoir que, dans la mentalité biblique, lorsqu'on veut décrire la nature d'une chose ou l'identité d'une personne, on remonte à l'origine de la chose ou personne considérée. Le mot *kecharitomene* est ainsi un substitut du nom « Marie » et, en tant que tel, il dévoile l'identité de la personne qui le porte. Cette identité est en lien avec l'origine de ladite personne et est définie ici par une grâce que cette personne a reçue dans le passé, mais dont l'effet perdure dans le présent.

L'expression « le Fils de l'être humain » fait justement écho au principe selon lequel l'origine dit l'identité d'une personne. L'appartenance par filiation sous-entend donc aussi une détermination par l'origine, surtout si le récit biblique prend la peine de raconter la naissance ou, mieux encore, la conception de la personne concernée. C'est le cas pour Jésus. Ce qui fait sa spécificité est sa double filiation, impliquant une double nature, car il est « Fils » à la foi de Dieu (Mc 1,1) et de

« l'être humain ». Son père est Dieu (1 P 1,3), ce qui fonde sa nature divine et sa mère est « l'être humain », ce qui lui confère sa nature humaine. La mère de Jésus est présentée, dans ce contexte, comme étant « l'être humain ». Comme Jésus est être humain lui-même, son identité renvoie à sa mère laquelle, seule, est à l'origine de son humanité. Cette identité ne saurait être comprise sans cette référence à sa mère.

Ce qui caractérise Jésus est qu'il est, non pas demi-dieu et demi-homme, mais à la fois pleinement Dieu et pleinement être humain. Il est pleinement Dieu car il est le Fils de Dieu, de même nature que le Père, qui est parfait. Il est pleinement être humain car il est le Fils de « l'être humain » et l'occurrence de Marie qui, ainsi que le laisse entendre l'article défini, est l'être humain par excellence. Pour découvrir alors qui est Jésus en fonction de sa double origine divine et humaine, on est confronté à une double tâche. D'une part, pour comprendre qui est Jésus dans sa divinité, on étudie Dieu (*Theos*, en grec), son Père qui l'a engendré et on fait de la théologie ; d'autre part, pour comprendre qui est Jésus en son humanité, il incombe de se pencher sur Marie, sa mère qui l'a conçue et de faire de la mariologie. Et cela d'autant plus que Marie représente le seul cas connu d'une mère biologique qui a été choisie ou voulue par son Fils.

Que Marie se trouve à l'origine de Jésus a de l'importance, notamment parce que cette origine se situe à un double niveau. Marie est d'abord et avant tout la mère de Jésus, celle qui l'a conçu, l'a porté, la mise au monde, l'a nourri et l'a élevé. Les évangiles dits « de l'enfance », en Mt 1-2 et surtout en Lc 1-2, s'étendent abondamment là-dessus. Ces évangiles, qui détaillent les circonstances de l'Incarnation, racontent comment le Fils de Dieu est devenu « le Fils de l'être humain ». C'est l'humanisation du Fils de Dieu qu'ils narrent et mettent en évidence. Comme c'est en Marie que le Fils de Dieu est devenu « le fils de l'être humain »,

Si Marie a donné sa chair au Fils de Dieu pour qu'il devienne un être et contribué de la sorte de façon essentielle à l'humanisation du Verbe (cf. Jn 1,14), elle a, par la suite aussi joué un rôle dans la révélation de la nature divine de son fils. Marc introduit Jésus Christ comme étant le Fils de Dieu (Mc 1,1). Matthieu et Luc, dans leurs évangiles de l'enfance, racontent comment le Fils de Dieu, en naissant de la vierge Marie, est devenu « le fils de l'être humain » ; à la naissance Jésus c'est ainsi la nature humaine du Christ qui est manifestée. Jean ne dit rien de la naissance de Jésus. Le prologue de son évangile se contente de rappeler qu'en lui le Verbe, qui est Dieu, s'est fait chair (Jn 1,1.14). Toutefois, un chapitre plus loin, il rapporte que, à Cana, c'est sur une initiative de Marie, que Jésus commence à manifester sa gloire (Jn 2,11), en l'occurrence la divinité qui est sienne. Marie peut donc être considérée comme étant à l'origine de la manifestation des deux natures de la personne de Jésus Christ. Pour ce qui est de sa nature humaine, elle la lui a conférée du fait qu'elle est réellement sa mère, celle qui l'a conçu, qui l'a porté et qui lui a donné le jour. Pour ce qui est de sa nature divine, elle n'en est évidemment pas à l'origine, contrairement à ce qui concerne sa nature humaine, mais elle a pressé son fils de la manifester.

### **Les alliances de la promesse**

Le fait que, dans la mentalité biblique, l'origine d'une personne dévoile son identité est mis en évidence par le début du Nouveau Testament lui-même. C'est l'évangile de Matthieu qui l'inaugure avec, en particulier, dans son premier chapitre, une généalogie de « Jésus Christ, fils de David, fils d'Abraham » (Mt 1,1). Cette généalogie comprend toute une série de noms de personnages de l'Ancien Testament et cette succession de père engendra un fils s'interrompt à

Joseph, qui n'a pas engendré Jésus, et bifurque sur Marie, son épouse, qui, elle, engendra Jésus (Mt 1,16). Le lecteur du Nouveau Testament est ainsi invité à faire connaissance de Jésus en remontant à son origine humaine en lisant aussi l'Ancien Testament. Le mot grec traduit en français par « généalogie » est *genesis*, qui a donné son titre au premier livre de la Bible sous le vocable « genèse ». Le propos du livre de la Genèse est de dire l'identité du monde, de l'être humain et d'Israël. En expliquant comment cela a été formé, le livre explique ce que c'est. Pour ce faire, le livre raconte la façon dont tout a commencé, notamment l'histoire du salut qui a provoqué l'incarnation, le fait que le Fils de Dieu soit devenu « le fils de l'être humain », autrement dit l'humanisation du Fils de Dieu, dans laquelle Marie a joué un rôle déterminant.

Pour comprendre comment Dieu en est arrivé là, bien des interprétations de l'histoire du salut ont été élaborées. Celle qui est proposée ici se fonde sur la succession d'alliances qui jalonnent l'histoire du salut. Il y en a eu plusieurs, ainsi que le rappelle Paul qui parle des « alliances de la promesse » (Ep 2,12 ; voir aussi Rm 9,4) au pluriel. Les premières d'entre elles sont déjà présentes dans le livre de la Genèse, c'est-à-dire au commencement. De ce fait, elles sont constitutives de ce qu'est le monde, l'être humain et Israël. En outre et selon la chronologie, au début des événements de l'histoire du salut rapportés par Nouveau Testament, avant même la naissance du Christ, Marie renvoie à l'histoire des alliances. En Lc 1,54-55, dans le Magnificat, Marie affirme que ce qui lui advient est dû au fait que Dieu se soit souvenu (*mnêsthênai*, aoriste infinitif passif de *mimnêskomai*) de sa miséricorde (*eleous*) selon ce qu'il avait dit à nos pères (*pateras êmôn*) en faveur d'Abraham et de sa descendance. À ces paroles de Marie font écho celles de Zacharie, lequel, sous l'emprise de l'Esprit Saint, parle à son tour, en Lc 1,72-73, de Dieu qui pour faire miséricorde (*eleos*) à nos pères (*paterôn êmôn*) s'est souvenu (*mnêsthênai*) de son alliance sainte, serment qu'il jura à Abraham. Au commencement des événements du

Nouveau Testament, la notion d'alliance est ainsi rappelée par Marie, mère de Jésus le Christ, et Zacharie, père de Jean-Baptiste le Précurseur, comme aboutissement de la série d'alliances inaugurée avec Abraham.

De nombreuses études ont été, là encore, effectuées sur la notion biblique d'alliance pour tenter de la cerner, de la définir, pour en recenser les différents types et les organiser, par exemple selon qu'elles sont conditionnelles ou inconditionnelles. Ici, l'alliance va être considérée ici comme une sorte de contrat unissant Dieu à un partenaire dans une relation d'harmonie. Le partenaire concerné fait partie du monde créé ; il peut s'agir de forces de la nature ou de personnes humaines. Ce contrat vise à faire en sorte que le partenaire de Dieu respecte la volonté de Dieu sur lui. Le contrat est alors défini et établi par Dieu. Ce qui distingue ensuite les alliances les unes des autres est l'identité du partenaire concernant. On trouvera, par exemple, une alliance entre Dieu et Israël ou une alliance entre Dieu et les lévites. Les différentes alliances sont identifiées en fonction du partenaire concerné et non pas des interlocuteurs particuliers de Dieu avec lesquels les alliances sont établies. Le cas échéant, le partenaire de l'alliance s'étend bien au-delà des interlocuteurs en question. De ce point de vue, par exemple, il existe, une alliance entre Dieu et Israël et non pas une alliance entre Dieu et Abraham distincte d'une alliance entre Dieu et Moïse. Abraham et Moïse ne sont que les différents interlocuteurs auxquels Dieu s'adresse en vue d'établir son alliance avec Israël. Au-delà de ces différents interlocuteurs de l'alliance que sont Abraham ou Moïse, le partenaire concerné demeure Israël (cf. Ps 105,9-10). Le dialogue entre Dieu et Abraham peut comporter des variations par rapport à celui entre Dieu et Moïse, mais il ne s'agit que d'étapes successives visant à établir une seule et même alliance, celle entre Dieu et le peuple d'Israël.

Dans chaque cas, l'objectif de Dieu est la réalisation d'une harmonie que son partenaire est invité à respecter afin que la relation juste existe entre ce dernier et Dieu. L'alliance est avant tout une relation. Car Dieu est amour et le commandement suprême est d'aimer Dieu et son prochain. L'amour est relation. Les personnes de la Trinité sont définies par des relations. Et l'amour est la plus forte relation qui soit. Cette forte dimension relationnelle est présente, on l'a vu, dans l'expression « le Fils de l'être humain ». De même, c'est également une relation filiale que l'alliance a but d'établir entre l'être humain et Dieu. Le psaume 89, qui parle de l'alliance conclue par Dieu avec David, souligne que l'objectif de cette alliance est d'amener David à déclarer à Dieu « Tu es mon Père » (Ps 89,27). C'est aussi ce que Dieu espérait d'Israël, qu'il l'appelle « mon Père » (Jr 3,19). L'établissement de cette relation filiale entre l'être humain et Dieu constituera l'objectif même de l'Incarnation, selon Ga 4,4-7. Là est l'œuvre de Dieu. Le Fils de Dieu s'est fait fils de l'être humain pour que les êtres humains deviennent fils et filles de Dieu. L'alliance vise à établir les conditions de cette relation. L'attitude filiale de l'être humain est présente lorsque ce dernier vit en harmonie avec la volonté divine, accomplit ce qui est juste. L'être humain est juste dans la mesure où il se situe dans une relation qui soit juste, c'est-à-dire qui observe ce que Dieu définit comme tel.

Les différentes alliances qui vont alors être considérées ici seront d'abord distinguées selon qu'elles sont mentionnées dans l'Ancien Testament ou dans le Nouveau Testament. Le mot même de « testament » vient du latin « testamentum » qui traduit le terme grec de « *diatheke* » qui signifie « alliance » (cf. par exemple Gn 6,18 dans LXX, ou Mt 26,28). La notion d'alliance n'est donc pas une notion biblique secondaire puisqu'elle sert à distinguer les deux parties charnières de la bible chrétienne. Il ne faudrait toutefois estimer que la Bible chrétienne est articulée autour de deux alliances seulement, l'ancienne et la nouvelle. L'Ancien Testament,

beaucoup plus volumineux que le Nouveau, comporte en fait une série d'alliances, comme le rappelle Ephésiens 2,12 qui parle « *des alliances* de la promesse ».

Les alliances vétérotestamentaires sont ici identifiées en fonction des partenaires de Dieu qui sont constitués à travers elles. Si on les répertorie et si on les ordonne selon leurs apparitions dans le cours de l'histoire du salut, la première et la plus ancienne alliance qui est mentionnée est celle que Dieu a établie entre lui-même et « le jour et la nuit », qui fait référence à ce qui est rapporté en Genèse 1,5. C'est le prophète Jérémie qui, 33,20 et 25, parle d'alliance à ce sujet. L'alliance qui suit est celle que Dieu conclut avec Noé et ses descendants, et dont il est fait état en Gn 6,18 et 9,9-11. Puis, en Gn 15,18, vient celle que Dieu établit avec Abraham et le peuple issu de ce dernier, en l'occurrence Israël. Pour que la descendance devienne un peuple, il faudra du temps. Cela se fera par étapes au cours desquelles l'alliance sera réitérée. Elle sera avec Isaac, avec Jacob, avec Moïse jusqu'à ce que les deux promesses que Dieu faites à Abraham, celle d'une descendance nombreuse et celle d'une terre, soient réunies, lors de l'assemblée de Sichem en Josué 24,25. Mais, dans ce dernier cas, il s'agira déjà d'une alliance réparée et non plus d'une alliance en voie de constitution. La prochaine alliance qui survient est celle qui va exister entre Dieu et Lévi et la tribu issue de ce dernier, celle des lévites. C'est Malachie 2,4-8 qui présente le lien unissant Dieu aux lévites comme une alliance. Ensuite, le Psaume 89, au v. 29 entre autres, fait état de l'alliance conclue par Dieu avec le roi David et ses descendants. Enfin, le prophète Jérémie, lui à nouveau, mais cette fois en 31,31 notamment, parlera d'une alliance nouvelle, à venir, car elle ne se fera pas au cours de la portion de l'histoire du salut relatée par l'Ancien Testament. C'est donc Jérémie qui a vécu l'écroulement du royaume Juda et donc la faillite de l'alliance avec David qui interprète cette histoire en clefs d'alliances puisque c'est lui qui mentionne la première d'entre elles et qui en annonce une nouvelle. L'auteur de la lettre aux

Hébreux – texte du Nouveau Testament qui parle le plus d’alliances et développe l’événement Jésus Christ comme instituant cette nouvelle alliance – cite Jr 31-34 par deux fois (He 8,8-12 et 19,16).

### **Les alliances universelles**

Ces alliances sont ainsi définies ici en fonction du partenaire que Dieu établit à travers elles. Dans la première alliance, il s’agit du jour et de la nuit, lesquels sont créés au premier jour de la création. Leur apparition marque le point de départ de la création et inaugure l’entier du processus qui y aboutit et qui culmine avec la création de l’homme et de la femme, créés à l’image et à la ressemblance de Dieu. Le partenaire que Dieu établit au moyen de la première alliance peut donc être considéré comme étant la création tout entière qui, en son sommet, aboutit à l’apparition d’une créature, l’être humain, destinée à refléter Dieu, à se situer en harmonie avec ce dernier. L’être humain ne reste pas cependant longtemps en harmonie avec Dieu. Sa première initiative est de lui désobéir, en Genèse 3,6-7. L’être humain a rejeté les termes de l’alliance et la possibilité de vivre avec Dieu en une harmonie qui ne soit pas à son détriment. Refusant son statut de créature, l’être humain a vu en Dieu un rival et a voulu devenir dieu lui-même. Par-là, le péché est introduit dans la création et la contamine. Le péché est à entendre comme ce qui échappe à l’alliance, ce qui brise l’harmonie mise en place par l’alliance, ce qui s’oppose à Dieu. Le péché va alors se répandre et affecter toute la création au point que Dieu en vient à regretter de l’avoir faite et décide de la détruire afin de se débarrasser du péché au moyen du déluge.

Après la pluie, vient le « beau temps », annoncé par un arc-en-ciel qui devient le signe d’une deuxième alliance (Gn 9,14) que Dieu établit avec ceux qui ont été épargnés par les flots, Noé et

ses fils (Gn 9-8-9) ainsi que tous les êtres vivants qui sont avec eux (Gn 9,10). Cette deuxième alliance dépasse elle aussi la seule humanité ; elle englobe tous les êtres vivants, à savoir tous ceux qui ont été frappés par le déluge et y ont survécu. Elle n'affecte pas le reste de la création comme, par exemple, les luminaires des cieux. La deuxième alliance vise à réparer, à rétablir l'ensemble de la création dans l'harmonie originelle avec Dieu. Il s'agit donc aussi d'une alliance globale, mais la ligne de ceux qu'elle concerne est inversée et, de la sorte, l'interlocuteur privilégié de Dieu change. À la différence de la première alliance, établie avec le jour et la nuit et, à travers eux, à tous les éléments issus du processus de la création pour aboutir à l'être humain, la deuxième alliance s'effectue directement avec l'être humain et commence avec lui pour s'étendre, à travers lui, avec les autres êtres vivants. Ce renversement met en évidence le rôle particulier de l'être humain : d'une part, créé à l'image et la ressemblance de Dieu, il est, de tous les êtres créés, celui qui est le plus à même d'être en harmonie accomplie avec Dieu ; d'autre part, il est aussi celui qui, seul, possède la capacité de la briser (Ainsi qu'il l'affirme en Deutéronome 7,9 Dieu demeure fidèle à ses alliances ; c'est la partie humaine qui n'y reste pas fidèle). Tout cela le situe comme interlocuteur privilégié de Dieu au sein de la création et comme partenaire de ses alliances.

La deuxième alliance n'est ainsi pas une répétition de la première. Dieu ne renonce pas au procédé de l'alliance, mais il ne se contente pas de le dupliquer. La deuxième alliance n'est pas un simple recommencement. De la première à deuxième, il y a changement ou évolution, il y a une histoire qui continue. Les conséquences de la rupture de la première alliance ne sont pas effacées pour les êtres humains. Ceux-ci, dans les personnes de Noé et ses fils, ne sont pas réintroduits dans le jardin d'Eden. La possibilité de vivre à nouveau en harmonie avec Dieu leur est toutefois offerte. En outre, la deuxième alliance comprend, de la part de Dieu et pour

permettre à l'histoire de se poursuivre, un engagement qui ne figurait pas dans la première : celui de renoncer à anéantir la création si une rupture de l'alliance devait survenir de la partie créée.

Le déroulement de l'histoire des alliances est assuré. Enfin, comme c'est Dieu et, au sein de la création, l'être humain qui sont acteurs de l'histoire, Dieu focalise la deuxième alliance sur l'être humain, même si elle englobe l'ensemble des êtres vivants. De ce point de vue-là, les deux premières alliances ont en commun une dimension universelle. Centrée sur l'être humain, la deuxième alliance se distingue alors de la première dans la mesure où, conclue avec l'être humain, c'est par l'intermédiaire de ce dernier que les autres éléments de la création en sont affectés. Cf. Rm 8,19 : La création qui attend la révélation... Si on considère le partenaire de Dieu avec qui l'alliance est conclue, on peut remarquer que la première alliance est directement universelle tandis que la deuxième l'est de manière indirecte, à travers l'être humain. Du fait que la deuxième alliance soit centrée sur l'être humain, à savoir sur élément de la création et non plus sur la création dans son ensemble, il y a une manière de réduction de la première alliance à la deuxième. Ces deux éléments – réduction et intermédiaire – vont dès lors caractériser les alliances ultérieures.

Après la deuxième alliance, la première initiative des êtres humains, des descendants de Noé en l'occurrence, qui soit rapportée par le récit biblique est la construction de la tour de Babel. Il s'agit d'une nouvelle tentative effectuée par l'être humain de se hisser, par ses propres moyens, au niveau de Dieu et de se défaire ainsi des termes de l'alliance. L'harmonie entre les êtres humains et Dieu est à nouveau brisée par faute de la partie humaine. Dieu, cependant, demeure fidèle à l'engagement qu'il a pris lors de l'établissement de la deuxième alliance et ne va pas anéantir l'humanité. Il ne renonce pas pour autant à la politique des alliances. Il va réduire la

partie humaine concernée. D'universelles, les alliances vont devenir particulières. La troisième alliance rencontrée au cours de l'histoire biblique ne se fera plus entre Dieu et l'ensemble de l'humanité, mais entre Dieu et un peuple particulier. Suite à la construction de la tour de Babel, l'humanité s'est retrouvée divisée en une variété de peuples distincts les uns des autres, notamment par le langage. L'humanité ayant perdu son unité, Dieu se choisit un peuple avec lequel il conclut la troisième alliance.

Au moment de l'élection, le peuple retenu que Dieu se met à part n'existe que dans la personne d'Abraham, son père fondateur. Par la suite, elle se redira à Isaac, Jacob (cf. Lv 26,42) ; mais à travers eux, c'est de la même alliance dont il s'agit, celle de Dieu avec le peuple d'Israël (cf. Ex 2,24 ; si, en Lv 26 le mot « alliance » est répété – mon alliance avec Abraham... mon alliance avec Isaac... mon alliance avec Jacob – en Ex 2,24 il n'est mentionné qu'une seule fois : mon alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. Il s'agit d'une seule et même alliance, mais qui peut être réaffirmée à un descendant). Cette alliance se développe depuis Abraham, le père fondateur, en qui le peuple ne figure qu'en germe, jusqu'à Moïse, premier leader du peuple effectivement présent et rassemblé au pied du mont Sināi (Ex 19). Commenant avec Abraham, l'alliance fonde le peuple de Dieu, coïncide avec son origine. En cela, elle s'inscrit dans la suite des deux premières alliances. Elles ont toutes deux marqué un départ ou un nouveau départ. La première alliance a eu lieu au premier jour de la création, tout au commencement. Elle se situe à l'origine de la création. La deuxième alliance, quant à elle, a eu lieu à la fin du déluge, au moment où l'humanité et les autres espèces vont connaître un nouveau commencement. Si les êtres humains descendent tous d'Adam, ils descendent aussi tous de Noé. Pour cette raison, l'alliance biblique est fondamentale et pas seulement parce qu'elle sert à désigner les deux parties de la Bible. Aux

origines il y a donc les alliances établies par Dieu, il y a la juste relation à Dieu, c'est-à-dire la relation telle que Dieu la définit.

Cette relation n'est pas autocratique ou arbitraire. Le serpent a fait accroire à Ève et Adam que cette relation leur était préjudiciable. Mais c'est là un mensonge sur les intentions de Dieu. Dieu est amour (1 Jn 8,4). Quand Dieu créé, c'est par amour (Sg 11,24). L'être humain est créé non pas parce que Dieu aurait voulu disposer de serviteurs, voire d'esclaves, mais parce que Dieu l'aime. Qui plus est, Dieu ne veut pas abaisser l'être humain, mais au contraire l'élever à lui, le faire participant de la nature divine (2 P 1,4). Le destin de cette créature faite à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn 1,27) qu'est l'être humain est donc aussi l'amour. L'être humain est un être relationnel. Dieu étant celui qui sait ce qui est bon pour l'être humain déclare qu'il n'est pas bon pour ce dernier d'être seul (Gn 2,18). L'être humain est fait pour aimer, ici-bas, mais aussi beaucoup plus haut. La plénitude d'amour, la plénitude relationnelle, est en Dieu que l'être humain est appelé à rejoindre (1 Jn 4,7). Créé parce que Dieu l'aime, l'être humain est invité à aimer Dieu et à trouver, de la sorte, son accomplissement. C'est pourquoi Jésus résume l'ensemble de la loi dans le commandement de l'amour (Mt 22,37-39 qui reprend Dt 6,5 et Lv 19,18). Aimer Dieu, c'est donc maintenir la juste relation à Dieu telle qu'elle est définie par ce dernier (Ex 20,6 et Dt 5,10). Loin d'être arbitraire, cette relation représente dès lors ce que l'être humain peut espérer de mieux. L'accomplissement de cette relation est l'objectif de toute alliance établie par Dieu. La dernière mention scripturaire de l'alliance se trouve en Ap 11,19. L'arche de l'alliance y apparaît dans le temple de Dieu, lieu privilégié de la rencontre entre Dieu et l'être humain. Ici, à la fin de l'histoire du salut, le temple est dans le ciel. C'est là que se réalisera l'harmonie parfaite entre Dieu et la créature faite à son image, cette harmonie relationnelle que toute alliance visait à fonder et à produire. En Néh 9,32 « alliance » est parallèle à « bonté »

(*hesed* terme sans équivalent dans les langues indo-européennes combinant bonté et attachement)).

Avant de signaler un terme, les alliances sont présentes aux origines, aux commencements ou recommencements. Dans la mentalité biblique, l'origine d'une chose ou d'une personne dévoile son identité. Il appartient à l'identité de l'être humain d'être situé dans le contexte de l'alliance. Elle marque aussi bien sa fin que son origine. Raconter l'origine d'une chose ou d'une personne, c'est ainsi décrire sa nature. Dans cette perspective, la rupture de l'alliance dénature et empêche la nature de se réaliser. Il a été observé ci-dessus que le péché, cette rupture de relation entre l'être humain et Dieu diminue l'humanité. Plus l'être humain pèche, moins il est humain et moins il est en mesure de se réaliser. Dieu, cependant, ne se résigne pas à cela et n'abandonne pas l'être humain à la dérive. Il multiplie les alliances en dépit des ruptures infligées par le partenaire humain. L'aspiration de Dieu à voir l'être humain vivre en harmonie avec lui est ainsi manifestée. Pour reprendre un autre vocabulaire, peut-être plus traditionnel, Dieu ne se lasse pas d'intervenir pour sauver les hommes, révélant ainsi son amour pour eux.

### **Les alliances particulières**

La troisième alliance, effectuée avec un peuple particulier et non plus l'humanité tout entière, en inaugurant les alliances particulières et en réduisant de la sorte le nombre des partenaires humains des alliances, révèle une réalité qui exprime, elle aussi, le désir de Dieu de sauver les hommes. Cela apparaît lorsque Dieu révèle à Abraham les raisons de l'élection du peuple d'Israël et cela montre que l'élection d'un peuple particulier ne signifie nullement que Dieu se désintéresse des

autres nations, bien au contraire. Au moment où Dieu fait entendre son appel à Abraham, il lui dit : « En toi seront bénis tous les clans de la terre » (Gn 12,3).

Cf. Is 25,6-8 : Dieu veut sauver tous les peuples ; il veut les avoir tous auprès de lui.

La signification première de « bénir » (*brk*), dans l'Ancien Testament, désigne, exprime la reconnaissance d'une solidarité qui existe entre celui qui parle et la personne à laquelle le verbe s'applique (cf. TDOT II, 284). Autrement dit, l'élection d'Abraham et du peuple issu de lui est liée au rétablissement de la relation positive devant exister entre Dieu et tous les clans, tous les autres clans de la terre. Il est intéressant de noter que la formule « en X seront bénis tous les clans de la terre » réapparaît encore une fois dans l'Écriture, en Gn 18,18 dans le contexte du destin de Sodome. Elle se trouve au début de la scène relatant la discussion entre Dieu et Abraham quant à l'hypothèse de la destruction de la ville. C'est à nouveau Dieu lui-même qui la prononce. Il va dévoiler à Abraham ce qu'il a l'intention de faire à la ville afin qu'Abraham comprenne pourquoi il a été choisi : afin d'ordonner à ses descendant de garder la juste relation à Dieu.

C'est l'impératif que Dieu avait ordonné à Abraham un peu plus tôt (Gn 17,9) : lui et ses descendants auront à observer l'alliance que Dieu vient de conclure avec Abraham et qui contient la promesse d'une nombreuse descendance (Gn 17,2). La façon de comprendre cette observance et la raison pour laquelle Dieu s'est choisi un peuple, vont alors être expliquées en Gn 18, en lien donc avec le destin de Sodome. Tout en continuant de réduire la quantité d'individus impliqués et de recourir à un intermédiaire, l'histoire des alliances arrive ici à un tournant majeur. Au lieu de concerner directement l'humanité dans son ensemble, une alliance divine ne vise qu'un peuple. La sorte de marchandage qui figure en Gn 18,20-33 entre Dieu et Abraham au sujet de Sodome révèle à ce dernier que l'alliance avec le peuple issu de lui aura un impact sur l'humanité tout entière. Le marchandage entre Dieu et Abraham a lieu autour de la question suivante : un groupe

de justes – à savoir de personnes qui se tiennent dans la juste relation à Dieu – est-il en mesure d’attirer les bénédictions divines sur un ensemble beaucoup plus vaste d’individus injustes ? La réponse de Dieu est « oui » et cette réponse comporte dès lors une mission pour Abraham et ses descendants : de même qu’un groupe de dix justes suffirait à sauver toute la ville de Sodome, de même tous les clans de la terre seront bénis en Abraham et ses descendants, à condition qu’ils pratiquent la justice (Gn 18,19), à condition, autrement dit, qu’ils observent l’alliance.

Le marchandage entre Abraham et Dieu a souvent été présenté comme une intercession d’Abraham en faveur de Sodome. Pourtant, ce n’est pas de cela dont il s’agit. Abraham n’a pas à cœur de défendre Sodome. Ce qui importe n’est pas le destin de la ville particulière de Sodome, mais la mission du peuple d’Israël. Dans cette perspective, Abraham doit obtenir une réponse à une question, celle de savoir si Dieu est disposé à détruire un ensemble d’individus mauvais au risque de châtier un groupe de justes présents parmi eux. Dieu lui apprend que loin de vouloir châtier les bons avec les méchants, il se propose de sauver les méchants avec les bons, quand bien même le nombre des méchants dépasse de loin celui des bons. Rassuré sur ce point, Abraham se retire.

À cet effet, on peut se demander pourquoi Abraham arrête son marchandage au nombre 10. Au départ, Abraham demande à Dieu s’il est prêt à détruire la ville mauvaise s’il s’y trouve malgré tout 50 justes, qui seraient alors châtiés avec les méchants. Devant la réponse négative de Dieu, Abraham se risque à envisager un nombre toujours plus réduit de justes susceptibles d’entraîner le salut de la ville. Mais à 10, Abraham s’arrête ; il ne descend pas plus bas. Une des explications possibles est que, d’après les historiens, dix était le nombre minimal d’individus nécessaires à la constitution d’un groupe humain autonome au sein des sociétés nomades du Moyen-Orient

ancien. En Dt 7,6-7, Moïse rappelle à Israël que la raison de son élection tient au fait qu'il est le plus petit de tous les peuples de la terre.

À travers tout cela, c'est la volonté de Dieu de sauver l'humanité. Dès le début de l'histoire des alliances, on observe que Dieu abaisse ses exigences vis-à-vis de l'humanité. Au lieu d'espérer que l'humanité tout entière demeure fidèle à l'alliance, Dieu se contente dès lors de la fidélité d'une portion, même la plus petite, de l'humanité. C'est désormais par un tel intermédiaire, fortement réduit par rapport à l'ensemble de l'humanité, que se béniront tous les clans de la terre. Les deux premières alliances avaient, pour partenaires de Dieu, l'humanité dans sa globalité. À partir de l'alliance avec Abraham, le partenaire de Dieu se résume à un seul clan ou peuple, celui d'Israël. Comme cela a été noté ci-dessus, avec Abraham, les alliances divines cessent d'être universelles et deviennent particulières. Cela ne signifie toutefois nullement que Dieu ne se soucie plus de bénir l'ensemble des clans de la terre. Et cela contribue à expliquer pourquoi le peuple d'Israël et la religion qu'il va développer dans le but de se maintenir dans la fidélité à l'alliance, n'ont pas mission à faire du prosélytisme. Pour que les autres peuples soient bénis par Dieu, ils n'ont pas à se convertir ou à s'agréger au peuple de l'alliance. Il suffit que ce dernier demeure fidèle à l'alliance particulière pour laquelle il a été choisi.

Malheureusement, et comme cela a déjà été le cas de l'alliance avec Noé, dont les descendants ne parviendront pas à demeurer fidèle à l'alliance que Dieu a conclue avec leur père, les descendants d'Abraham eux non plus ne réussiront pas à se maintenir dans la fidélité avec l'alliance que Dieu a conclue avec leur père. Ils rejeteront eux aussi la juste relation que Dieu a souhaité établir avec eux. Cela va devenir une constante, malgré de nouvelles tentatives d'alliances : les alliances vont être rompues par les descendants selon la chair de ceux-là même avec qui Dieu les aura conclues.

La descendance selon la chair n'assurera pas la survie de l'alliance. Le fait que l'alliance sera transférée à cette descendance ne fournira pas la garantie de la continuité de l'alliance en question, quand bien même Dieu, pour sa part, y demeurera fidèle. Soit un moyen autre que la succession des générations sera trouvé pour assurer cette continuité, soit la continuité ne sera plus nécessaire à l'efficacité de l'alliance, à la réalisation de sa fin.

C'est en Ex 32,1-6, à l'occasion de l'épisode du veau d'or, que les descendants d'Abraham, le peuple d'Israël, s'écarteront de l'alliance qui a fondé leur existence. Cela juste après que le peuple, dans son ensemble, a solennellement ratifié l'alliance en Ex 19,3-8. Comme l'alliance, à l'origine du peuple d'Israël, est sa raison d'être, Dieu, devant la rupture de l'alliance, confie à Moïse son propos de détruire le peuple, en Ex 32,10. Le veau d'or, manifestant la volonté du peuple de rejeter Dieu et son alliance, exprime par là le rejet par le peuple de ce qui est la cause de son existence, de son identité. Le veau d'or marque, du reste, de la part du peuple, un refus de l'élection qui est à la base de l'alliance : fait d'or pris aux Égyptiens, représentant des dieux égyptiens (en Ex 32,4, le mot « dieux » est au pluriel : il ferait référence à Apis, le dieu-taureau monture du dieu suprême Râ, représenté sous forme d'un disque solaire précédé de la déesse-cobra Uræus, il exprime le désir du retour au polythéisme.

Même si Dieu demeure fidèle à l'alliance conclue avec le peuple et, après la destruction des premières tables de la loi (Ex 32,19) à cause de l'infidélité d'Israël, se propose de renouveler cette alliance (Ex 34,10.27), il n'en va pas de même pour ce qui est du peuple (cf. Nb 14,11 par exemple). Une fois que le peuple sera, après maintes péripéties marquées par de nombreuses infidélités, installé dans la terre promise, une troisième alliance pour le peuple sera mentionnée (Jos 24,25), mais c'est Josué qui la conclura et non plus Dieu. Celui-ci demeure fidèle aux

alliances qu'il a conclues dans la mesure où il continue de s'engager en faveur de ses partenaires et de leurs descendants même si ces derniers ont failli. Dieu, dans sa fonction de juge suprême et garant de l'ordre judiciaire, est tenu à châtier les coupables ; en revanche, Dieu, en tant que créateur mû par l'amour (Sg 11,24) peut donner cours à sa miséricorde, cette dernière finissant par l'emporter sur la rigueur (Ps 30,6). En revanche et pour ce qui est des alliances particulières, celles-ci ne remplissent plus la mission qui est à leur origine, qui fonde leur raison d'être : elles cessent d'être le moyen par lequel les bénédictions divines s'étendent à tous.

Suite alors à l'échec de l'alliance avec Israël, malgré une vaine tentative de renouvellement, par la faute du peuple d'Israël, une autre alliance apparaît dans le récit biblique, celle que Dieu, selon MI 2,4, conclut avec Lévi et les lévites. Ceux-ci reçoivent, des mains de Moïse, l'investiture en Ex 32,29, soit immédiatement après l'épisode du veau d'or. Il s'agit là de la deuxième alliance particulière, qui se situe dans le prolongement de la première, et non pas d'une tentative d'alliance avec un autre peuple, par exemple. La continuité entre les fils d'Abraham (Israël) et ceux de Lévi (Aaron) est soulignée en Ps 115,9-10. L'investiture des lévites est insérée entre la rupture de l'alliance avec le peuple (Ex 32,1-6) et sa réparation (Ex 34,10-28) comme si cette deuxième alliance particulière – l'alliance avec Lévi – devenait désormais garante du rétablissement ou de la réfection de la première – l'alliance avec Abraham. On peut observer à cet égard une sorte de mise en abîme : la deuxième alliance est conclue entre Dieu et une tribu parmi celles qui constituent Israël alors que la première l'a été entre Dieu et un peuple parmi tous les autres peuples ou nations.

Le phénomène se répète, mais à une échelle réduite : la fidélité des lévites envers l'alliance sauve le peuple d'Israël dans son ensemble comme la fidélité d'Israël envers l'alliance assure le salut de

toutes les nations de la terre. Avec la deuxième alliance particulière, Dieu paraît de la sorte se contenter de la fidélité d'un nombre plus réduit de personnes. La fidélité des lévites assure que le peuple d'Israël soit situé dans la juste relation à Dieu et en bénéficie (Ps 115,9-10 établit un parallèle, une continuité entre les descendants d'Abraham (Israël) et ceux de Lévi (Aaron) et c'est un lévite qui corrige le péché d'Israël en Nb 17,1ss.), ce qui, à son tour, garantit, que toutes les nations de la terre soient situées dans la juste relation à Dieu et en bénéficient. En se contentant de la sorte d'un nombre plus petit de personnes fidèles, Dieu abaisse ses exigences et, par là-même, manifeste son désir de sauver les êtres humains en attendant moins d'eux, numériquement parlant, afin que les alliances puissent produire leurs effets. L'alliance supposera toujours deux partenaires, et c'est le nombre de ses partenaires que Dieu réduit.

Toutefois, même réduit à une tribu, le partenaire de Dieu dans l'alliance ne parviendra pas à y rester fidèle. La tâche des lévites, dans ce contexte, était d'exprimer la fidélité à l'alliance au moyen d'un service cultuel répondant scrupuleusement aux ordonnances divines. Les chapitres 8 et 9 du livre du Lévitique détaillent avec soin la façon dont les lévites doivent être préparés pour le service liturgique. Comme dans les chapitres 39 et 40 du livre de l'Exode décrivant la parure d'Aaron, le grand-prêtre, ainsi que la consécration finale de la tente de la Rencontre, le texte est marqué par la formule « ainsi que Yahvé l'avait ordonné à Moïse ». Elle revient sans cesse au cours de ces chapitres telle une sorte de refrain pour souligner que le cadre du culte et ses acteurs majeurs sont destinés à être et à demeurer en totale conformité ou harmonie avec la volonté divine.

Cependant, la première initiative des lévites, des fils mêmes d'Aaron en l'occurrence, est d'accomplir un rituel que Yahvé n'avait pas ordonné. Cela est rapporté en Lv 10,1-2. Un feu

surgit alors du sol pour dévorer ceux qui n'ont pas su se maintenir en harmonie avec la volonté divine. À nouveau une alliance débouche sur un échec par faute de la partie humaine ; à nouveau c'est la descendance de celui avec qui Dieu avait conclu l'alliance qui n'a pas su rester fidèle à cette dernière. Dieu va alors tenter une troisième alliance avec un autre groupe particulier d'individus, pris eux aussi cependant au sein du peuple de la première alliance. Cette troisième alliance se situe en continuité avec les deux précédentes. Il va s'agir de l'alliance avec David et sa dynastie, dont le psaume 89 fait état (Ps 89,7.20).

Si les lévites ont échoué à bâtir une maison à l'intérieur de laquelle Dieu puisse se sentir chez lui sans aucune restriction, c'est Dieu qui, dans le cadre de cette troisième alliance, va construire une maison, celle de David (2 Sam 7,5.11). Cette maison est à comprendre au sens de « maison royale », de « dynastie » ou de « famille ». David aussi est oint roi en conformité de la parole divine transmise par un prophète (1 Ch 11,3). Du temple à la famille, d'un édifice à ceux qui sont susceptibles de l'occuper, on assiste à une transition métaphorique du terme « maison », à un élargissement de ses significations. Ce passage, ce lien entre l'alliance avec les lévites et celle avec la maison de David est rappelé en Jr 33,17-18.21. Un tel lien peut aussi s'observer dans la formule « un royaume et des prêtres » employée dans le livre de l'Apocalypse (Ap 1,6 et 5,9-10), qui unit la fonction royale et celle sacerdotale, comme conjuguant les deux aspects d'une même réalité. Cette association entre la fonction sacerdotale et la fonction royale se trouve soulignée dans d'autres passages bibliques, tels que Ln 2,6 ou 2,6-7. Ces deux fonctions, chacune à leur manière, ont pour but de réaliser et signifier la présence de Dieu au milieu de son peuple.

On observe toutefois que Si la tribu de même que la lignée sont prises dans le peuple de la première alliance particulière, le principe ne s'étend pas au passage de la deuxième à la troisième

alliance particulière : la lignée royale n'est pas issue de la tribu sacerdotale, mais de celle de Juda, avec laquelle Dieu n'avait pas conclu d'alliance particulière. Au-delà de l'appartenance au peuple d'Israël, il n'y a pas d'origine commune entre les personnes concernées par l'alliance avec la tribu de Lévi et celles concernées par l'alliance avec la maison de David. Il y a cependant complémentarité pour ce qui est de réaliser et de signifier la présence de Dieu au sein de son peuple. Les lévites et prêtres ont pour fonction de former une population humaine en parfaite harmonie avec la volonté divine, destinés à accueillir Dieu en leur sein. Les rois, quant à eux, font office de lieutenants de Dieu, présent et agissant au milieu de son peuple, comme l'envisagent les prophéties de So 3,14 et Za 9,9 qui appellent la Fille de Sion à se réjouir de la venue du Dieu-Roi en son sein. Lévites et rois sont ainsi complémentaires dans la façon dont ils signifient la jonction de Dieu et de son peuple. Les lévites, les prêtres représentent le peuple prêt à recevoir Dieu (Ex 40,33-34) tandis que les rois représentent Dieu qui se rend présent à son peuple (1 S 8,7 où le roi remplace Dieu).

On observe à nouveau une réduction du nombre d'individus concernés par l'alliance : après être passé d'un peuple à une tribu, on passe de cette tribu sacerdotale à une lignée royale. La présence de Dieu que ces alliances avec des groupes réduits particuliers établissent vise au bien du plus grand nombre. Par exemple, si la lignée royale parvient à demeurer en harmonie avec la volonté divine, c'est tout le peuple d'Israël qui en bénéficie, comme le souligne 1 S 12,13-15. Le passage d'une alliance particulière à une autre n'est toutefois pas seulement affaire de nombre qui va diminuant. Ce que ces alliances révèlent du plan de Dieu n'est pas seulement sa disposition à réduire ses exigences tant son désir de sauver l'humanité est grand, mais aussi la façon dont les alliances vont finalement accomplir le salut, à savoir par une rencontre entre Dieu et l'humanité. Les deux pôles, que représentent la lignée sacerdotale et la maison royale, se rejoignent en vue

d'annoncer cette rencontre, vers laquelle tend l'histoire des alliances. Toutefois cela demeure un projet. Tout comme la lignée sacerdotale, la maison royale, dans sa descendance, se montre infidèle à l'alliance. Si David pèche en s'emparant de la femme d'Urie le Hittite et en ordonnant le recensement du peuple, il demeure néanmoins fidèle au Dieu de l'alliance, ce qui n'est pas le cas de son fils et successeur Salomon. Après une première partie de règne très positive, Salomon se met à adorer d'autres dieux que celui d'Israël (1 R 11,4). Suite à cela, la maison royale va entraîner Israël au désastre (2 R 17,7).

Il convient de relever un dernier élément, capital et constitutif de toutes les alliances observées jusqu'ici. Ces alliances, aussi bien universelles que particulières, se sont révélées incapables, par faute de la partie humaine, de s'inscrire dans la durée. C'est particulièrement frappant dans le cas des alliances particulières où ce sont, à chaque fois, les descendants des groupes concernés qui se montrent infidèles aux alliances. La pérennité du salut que ces dernières visaient à assurer n'est dès lors plus garantie, alors que Dieu, défini comme étant l'Éternel en Ba 5,2, y demeure fidèle.

### **L'alliance nouvelle (2Co 3,6)**

Les alliances générales conclues avec l'ensemble de la création et de l'humanité, ainsi que les alliances particulières conclues avec un groupe d'individus débouchent donc toutes sur un échec par faute de la partie humaine, par faute notamment des descendants de ceux qui avaient scellé ces alliances avec Dieu. La répétition des échecs humains et la succession des alliances visant à remédier à ces échecs laissent cependant entrevoir une suite, une alliance nouvelle, une alliance neuve, à la fois différente des alliances qui précèdent et située dans la continuité de ces dernières. Ainsi qu'il l'a été observé, la partie humaine engagée dans les alliances englobe un nombre

toujours plus restreints d'individus. Au départ, il y a une alliance avec la création et l'humanité, puis avec l'humanité et les animaux, puis avec un peuple, puis avec une tribu et, enfin, avec une famille. Si ce schéma décroissant, qui va des alliances générales aux alliances particulières, est destiné à se poursuivre, l'alliance nouvelle ne concernera, en fin de compte, qu'un individu. Ce dernier sera en mesure d'assurer la pérennité des bienfaits de l'alliance pour l'éternité par lui-même et non plus en comptant sur d'éventuels descendants. Dans le contexte de l'inauguration de la première alliance particulière (Gn 18, 16-19), le fonctionnement de toute alliance particulière est explicité : si un groupe particulier – ici, un peuple – observe l'alliance et demeure en harmonie avec Dieu, c'est l'ensemble de tous les groupes du monde qui va en bénéficier. Ce principe est illustré par le cas de la ville de Sodome. S'il s'y trouve un groupe de dix justes, l'ensemble de la cité mauvaise sera sauvée. Ce chiffre a intrigué nombre de commentateurs. Une des explications les plus satisfaisantes est fournie par les historiens de l'antiquité. Dans le monde nomade, qui est celui d'Abraham, une caravane ne saurait se concevoir si elle ne comporte pas au moins dix hommes. Il faut ce minimum pour envisager une population autonome. Moïse rappellera du reste à Israël que ce dernier constitue le moins nombreux de tous les peuples (Dt, 7,7) et que cela fait partie des raisons pour lesquelles il a été choisi par Dieu pour être le peuple de l'alliance. La réduction des personnes engagées dans les alliances particulières est donc présente dès la première d'entre elles, comme si cela faisait partie de leurs caractéristiques. Dans le prolongement des alliances particulières, une dernière alliance est annoncée, qui sera nouvelle parce qu'elle n'engagera plus un groupe d'individus, mais un individu seul. Cela sera également illustré par le cas d'une cité, non plus Sodome cette fois, mais Jérusalem. En Jr 5,1, Dieu, par la bouche de son prophète héraut de l'alliance nouvelle à venir, déclare être disposé à sauver la ville corrompue s'il s'y trouve au moins un juste.

Le fait que l'alliance nouvelle n'engagera non plus un groupe d'individus, mais un seul individu élimine la contingence que le sort de l'alliance soit dépendant des générations à venir.

Descendants pas présents lors de la conclusion de l'alliance. Ceux qui ont causé l'échec de l'alliance avec le peuple, n'étaient pas aux côtés d'Abraham lorsque celui-ci a conclu cette alliance en leur nom ; ceux qui ont causé l'échec de l'alliance avec la tribu, n'étaient pas aux côtés de Lévi lorsque celui-ci a conclu cette alliance en leur nom ; ceux qui ont causé l'échec de l'alliance avec la famille, n'étaient pas aux côtés de David lorsque celui-ci a conclu cette alliance en leur nom. À cause de la distance ainsi créée, faire dépendre l'alliance particulière de descendants qui ne se sentaient pas directement impliqués, c'était courir un risque. Lequel sera éliminé avec l'alliance nouvelle.

Celle-ci aboutira à ce que visaient les alliances précédentes, à savoir une harmonie parfaite entre Dieu et les hommes. Cela se concrétisera sous la forme d'une union entre le divin et l'humain accomplie dans l'individu par qui l'alliance nouvelle se réalisera. Jérémie est celui des auteurs vétérotestamentaires qui parle le plus de cette nouvelle alliance à venir. Mais il n'est pas le seul. Osée annonce ainsi que Dieu se propose d'établir une alliance avec les animaux en faveur d'Israël (Os 2,20). Isaïe également parle d'une alliance à venir, éternelle, (Is 55,3 ; 59,21 ; 61,8). Cette future alliance récapitule celle qui fut conclue avec la race bénie, Israël, (Is 61,9) ainsi que celle dont les bienfaits furent garantis à David (Is 55,3). Dieu charge le prophète de s'en faire le héraut (Is 59,21), lui à qui la vocation a été dévoilée dans le Temple (Is 6,1-4). Ézéchiël se fait, quant à lui, l'écho d'un propos divin de conclure une alliance avec le peuple d'Israël dans son ensemble. Dans ce cas également l'alliance annoncée est destinée à durer éternellement. En cela, l'alliance vise à empêcher que la durée devienne à nouveau la raison de sa faillite comme ce fut le cas des alliances précédentes qui échouèrent à cause des descendants de ceux avec qui elles

avaient été conclues. Le fait que l'alliance annoncée est destinée à demeurer valide jusqu'à la fin des temps tend à lui conférer une portée eschatologique. De fait, l'Ancien Testament ne relate pas leur réalisation. Ce sera la tradition chrétienne qui le fera dans le document de la Nouvelle Alliance, autrement dit le Nouveau Testament.

L'alliance à venir que ces prophètes de l'Ancien Testament annoncent se situe néanmoins dans le prolongement des alliances antérieures, y compris celle avec les animaux, clairement située en fonction de celles effectuées avec des êtres humains. Ce qui caractérise toutefois l'alliance annoncée est qu'elle n'est pas une simple répétition des alliances précédentes. Comme la partie humaine n'a jamais été capable de rester fidèle aux alliances que Dieu lui avait proposées et que Dieu persiste malgré tout dans son désir de sauver l'humanité, l'alliance à venir sera entièrement assumée par Dieu lui-même (Is 59,16-17) vu qu'il n'y avait pas de partenaire humain pour y répondre, pour vivre en parfaite harmonie avec Dieu.

Ce constat, c'est Jérémie qui l'exprime. Si le châtement de Jérusalem est inéluctable, c'est parce qu'il ne s'y trouve personne, pas un homme pour pratiquer le droit, c'est-à-dire pour répondre parfaitement à la volonté de Dieu (Jr 5,1). Cela illustre le désir de Dieu de sauver dans la mesure où il continue de baisser ses exigences pour assurer le salut à l'ensemble. Devant les échecs précédents successifs, Dieu renonce à demander qu'un groupe d'hommes soit fidèle à ses alliances. Désormais, il se propose de se contenter d'un seul individu. Mais celui-ci, dans les temps de l'Ancien Testament, demeure introuvable. Il faudra que Dieu lui-même mette la main à la pâte pour que Jérémie puisse annoncer l'établissement d'une nouvelle alliance (Jr 31,31).

À première vue, cette alliance nouvelle se présente sous la forme d'un renouvellement des alliances antérieures. Jr 31,31 est introduit par la formule « voici venir des jours » ; elle est suivie de la remarque « oracle du Seigneur », qui lui confère une solennité particulière, et elle annonce un avenir où Dieu promet de conclure la nouvelle alliance avec les maisons de Juda et d'Israël, autrement dit avec le peuple d'Israël dans son ensemble. La séquence « voici venir des jours – oracle du Seigneur » réapparaît une première fois en 31,38 où elle proclame la reconstruction future de la ville de Jérusalem. La séquence resurgit enfin en Jr 33,14 où Dieu réaffirme l'accomplissement de ses promesses en faveur de la maison d'Israël et celle de Juda. Dans les versets qui suivent, allusion est faite au lignage de David (Jr 33,17), aux prêtres lévites (Jr 33,18) et même à l'alliance que Dieu avait conclue avec le jour et la nuit (Jr 33,20.25), le jour et la nuit constituant la première étape de la création du monde et de ses habitants. Dans le contexte de la nouvelle alliance annoncée se retrouvent de la sorte évoquées, voire récapitulées, la quasi-totalité des alliances qui ont précédé et qui ont toutes connu le même échec, à savoir l'incapacité de la partie humaine à demeurer dans l'harmonie parfaite avec Dieu.

Toutefois, il n'est pas question, en Jérémie, de tout recommencer, de redonner une chance à chacune de ces alliances. Mis à part le jour et la nuit, aucun des partenaires de ces différentes alliances n'existent plus au moment où Jérémie parle. Si l'humanité demeure, la maison d'Israël a été dispersée par les Assyriens, la lignée de David ne règne plus à cause de la chute de Jérusalem, et les lévites n'accomplissent plus leur sacerdoce depuis la destruction du temple. L'histoire du salut ne raconte pas que Dieu ait refondé un peuple à lui, une tribu à lui, une maison à lui. Tout cela reste sous la forme d'une promesse dans l'Ancien Testament, qui ne connaîtra donc pas la nouveauté de l'alliance.

La nouvelle alliance ne signifie ainsi pas un recommencement. « Nouvelle » n'est pas à comprendre au sens de « renouvelée » ou « récent », « qui vient après, en dernier lieu », mais au sens de « autre ». « Innovant », « insolite ». Là où la nouvelle alliance va innover, ce n'est au niveau du contenu, mais c'est qu'elle ne pourra se conclure avec les partenaires humains engagés dans les alliances précédentes. Ces alliances antérieures ont toutes failli par la faute des descendants de ceux avec qui Dieu les avait conclues : ce ne sont pas Noé, Abraham, Lévi ou David qui ont trahi l'alliance que Dieu avait établi, à travers ces individus, au profit de l'humanité, puis d'un peuple, d'une tribu et d'une maison en particuliers. Ce sont les descendants de Noé, d'Abraham, de Lévi et de David qui ont trahi leurs alliances respectives. Ces descendants avaient pour mission d'assurer, du côté humain, la pérennité des alliances que Dieu proposait alors que, du côté divin, cette pérennité était naturellement garantie par le caractère éternel de Dieu.

Dans Jérémie et pour résumer, on observe donc la recherche d'un individu juste à travers qui le salut de l'ensemble dévoyé soit susceptible d'être assuré, qui soit un homme, membre de la famille humaine et du peuple d'Israël, en lien avec le sacerdoce et de la lignée de David et puisse, de la sorte, se situer dans la continuité des alliances précédentes y compris celle avec Noé et, enfin, qui soit en mesure de garantir la pérennité de l'alliance nouvelle sans le recours à d'éventuels descendants. La tradition chrétienne va trouver en Jésus Christ celui qui remplira ces conditions (Ga 3,14 : « tout cela pour que la bénédiction d'Abraham s'étende aux nations païennes dans le Christ Jésus »). Jésus lui-même parlera d'une réalisation de l'alliance nouvelle au moment du dernier repas pris avec ses disciples (1 Co 11,25), c'est-à-dire au moment précis où il réalise son parfait désir de répondre à la volonté divine (Lc 22,42). Jésus est membre du peuple d'Israël ; il est issu de la lignée de David par Joseph, son père adoptif ; il est lié, par Marie,

sa mère, à la tribu de Lévi. Jésus meurt, mais ressuscite ; en lui l'alliance nouvelle peut durer éternellement sans qu'il soit nécessaire de recourir au moindre descendant. Jésus est à la fois, non pas moitié homme et moitié Dieu, mais pleinement homme et pleinement Dieu. L'harmonie entre le divin et l'humain s'accomplit en lui d'une façon parfaite que la tradition a appelé union hypostatique.

Devant les échecs répétés des partenaires humains des alliances précédentes, en Jésus, c'est bien Dieu qui prend lui-même charge la réalisation de l'alliance nouvelle, qui en garantit l'ensemble des engagements qu'elle sous-tend. L'incarnation lui permet d'assumer également le rôle de la partie humaine. Marie, pleinement humaine parce que sans péché, a transmis à son fils une humanité elle aussi pleine et entière. Étant toutefois sans péché, on peut se demander pourquoi Marie n'est pas déjà cet individu juste, vivant en parfaite harmonie avec la volonté de Dieu, susceptible de permettre le salut de l'ensemble dévoyé et que recherchait le prophète Jérémie.

À cette question, on peut d'abord répondre que la personne juste que le prophète recherche, en Jr 5,1, est un homme (*ish* en hébreu et *andros* en grec) et non pas une femme. Le texte ne parle pas d'un être humain au sens générique du terme (*adam* en hébreu ou *anthropos* en grec). En ce sens, cet homme se situe dans la lignée de ceux avec Dieu avait conclu ses alliances antérieures : Noé, Abraham, Lévi, David, lesquels étaient tous des hommes et non des femmes. L'alliance avec Israël concerne évidemment les femmes de ce peuple, mais c'est avec Abraham qu'elle a été conclue. Au-delà de ces interlocuteurs masculins de l'alliance, c'est aussi à leur descendance que cette dernière s'étend comme moyen d'en assurer la pérennité. Toutefois, comme c'est également au niveau de cette descendance que l'alliance connaîtra l'échec, Jésus peut, à lui seul, assurer l'éternité de l'alliance sans avoir besoin d'une descendance. Jésus, dans sa personne, est à la fois

Dieu, donc éternel, et homme, ressuscité pour vivre à jamais. En Jésus, le partenaire humain connaît lui aussi l'éternité et la confère ainsi à l'alliance. Dans les alliances précédentes, Dieu était bien présent lui qui est éternel, mais le partenaire humain ne pouvait procurer l'éternité de l'alliance qu'au moyen d'une descendance fidèle.

En Jésus, l'harmonie entre le divin et l'humain atteint en outre un niveau parfait inégalable du fait de l'union hypostatique, Jésus rassemblant en sa personne à la fois la nature divine et celle humaine. En Jésus, l'alliance est indépassable. Marie ne permet pas cela : elle est pleinement humaine, mais purement humaine. Le fait que Marie est exclusivement humaine rend possible l'humanisation authentique du Fils de Dieu (1 Tim 2,5 : « un seul médiateur... un humain, *anthropos*, Jésus Christ). Elle est humaine et pas divine ; il n'est donc pas question d'union hypostatique en elle. Toutefois, pour qu'il y ait, en Jésus, parfaite unité entre la nature divine et la nature humaine, le rôle de Marie ne se limite pas à avoir procuré une nature humaine à son fils d'origine divine. Jésus est la seule personne dont l'existence à préexister celle de sa mère biologique, la seule personne qui ait choisi sa mère biologique. Cela parce que Jésus, étant aussi divin, est éternel, dans toute sa durée pour ainsi dire.

L'harmonie parfaite entre le divin et l'humain en Jésus se réalise également dans la durée complète des deux parties. Cela suppose que sa nature humaine soit elle aussi saisie dans sa durée totale. Ressuscitée, elle a un avenir éternel devant elle. Comme elle est cependant créée, elle a connu un commencement. Même si on peut envisager, par hypothèse, un être existant depuis toute éternité quoique créé, ce n'est pas le cas pour l'homme Jésus vu qu'il a été conçu à un moment précis de l'histoire du salut (Lc 1,31). Or, pour que l'alliance entre Dieu et l'humanité – même celle en Jésus Christ – entre en vigueur, un acquiescement des deux parties est nécessaire

(cf. Ex 19,8). L'être humain en Jésus ne pouvait, dès le commencement de son existence, dès sa conception, donner son accord à l'alliance. Cela ne deviendra possible qu'au moment où il aura atteint l'âge de raison ou de discernement. Quelqu'un d'autre, de la partie humaine, va dès lors anticiper cet acquiescement à l'union hypostatique en Jésus ; quelqu'un d'autre va, au nom de la partie humaine, exprimer le « oui » de l'humanité à l'alliance offerte par Dieu en Jésus.

Cet autre sera Marie. D'abord parce qu'elle est sa mère, celle qui va donner à Jésus sa nature humaine. Ensuite, parce qu'elle est pleinement humaine, c'est-à-dire nullement diminuée par le péché. De ce point de vue-là, le « oui » de Marie à l'alliance est de même qualité que celui de l'humain en Jésus Christ et l'anticipe donc parfaitement, comme nul autre n'aurait pu le faire. Cela donc au niveau de l'ordre qualitatif du « oui » de Marie, mais pas à celui de l'ordre juridique. Il faut là se replacer dans le contexte de l'époque. Si la personne que recherchait Jérémie était un homme et non une femme, c'est non seulement pour rester dans la lignée des alliances antérieures, mais aussi, sans doute, parce que dans la société biblique la décision d'une femme n'avait force juridique que dans la mesure où une telle décision était acceptée ou ratifiée par son père ou son mari (cf. Nb 30,3-10). Et c'est là, dans le cas de Marie, qu'intervient Joseph. Marie avait certes dit oui à l'ange sans consulter Joseph, démontrant en cela que ce oui était bien sa décision à elle, mais cela la plaçait dans une situation juridico-sociale délicate qui obligeait Joseph à la répudier en secret (Mt 1,19). Or une répudiation se devait d'être publique sans cela la femme renvoyée demeurait perçue comme étant toujours liée par le mariage. Sur intervention de l'ange qui met Joseph au courant de l'Incarnation, ce dernier conserve Marie comme épouse, acceptant de ce fait la décision qu'elle avait prise. Pour que la décision de Marie ait force juridique, il fallait ainsi le consentement de deux personnes : Marie d'abord, puis Joseph. La décision de Marie était

primordiale et nécessaire, mais légalement insuffisante. Femme, Marie ne pouvait donc être cet individu seul que Jérémie recherchait.